REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 443/11/2026

A LA SOCIETE BOBO CONSTRUCTION.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la rénovation de l'agence de la CNSSAP à Boende,conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe dollars américains quatre-vingt-mille deux cent dix-huit, cinquante-trois centimes (USD 80 218,53) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq cent soixante et un, cinquante-trois centimes (USD 561,53), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 10/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Bafonda

Sceau de l'Etablissement

0000443